

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le
mardi 8 octobre

Utilisez un bulletin par personne

AMORCE

18 Rue Gabriel Péri – CS 20102
69 623 VILLEURBANNE Cedex
04 72 74 09 77
congres@amorcer.asso.fr

Privilégiez
l'inscription en ligne :
www.amorce.asso.fr



COORDONNEES DU PARTICIPANT

Tous les champs sont **OBLIGATOIRES**

NOM : Prénom :
 Fonction :
 Structure : N° SIREN :
 Email : Téléphone :
 Adresse :
 Code Postal : VILLE :
 Date et lieu de naissance :
 N° passeport ou CNI :

INSCRIPTION

Merci de cocher les sessions auxquelles vous souhaitez participer pour chaque jour

JOUR 1 – Mercredi 16 Octobre 2019

- Je ne participe pas à la première journée
- Je participe à la première journée : l'accueil des participants se fera dès 13h00, accueil café Hall Erasme
- 13H30 : Ouverture du Congrès
 - 14H15 : L'actualité de l'année avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire
 - 15H15 : Plénière - L'Europe : accélétratrice de la transition écologique ?
 - 17H15 : Les Guinguettes thématiques d'AMORCE
 - 19H00 : Assemblée Générale d'AMORCE 2019
 - 20H30 : Cocktail dinatoire

JOUR 2 – Jeudi 17 Octobre 2019

ATELIERS 08H45 – 10H30 : Transition écologique et pouvoir d'achat – 1 seul choix possible

- [ENERGIE] Comment la politique énergétique territoriale augmente-elle le pouvoir d'achat des habitants ?
- [DECHETS] Améliorer la gestion des déchets pour maîtriser la fiscalité locale et augmenter le pouvoir d'achat des habitants ?
- [EAU] L'eau du robinet : L'eau du robinet : le meilleur rapport qualité prix !

ATELIERS 10H45 – 12H30 : Transition écologique et citoyenneté – 1 seul choix possible

- [ENERGIE] Repenser la place du citoyen dans la transition énergétique des territoires
- [DECHETS] Mieux impliquer le citoyen pour un service performant de gestion des déchets
- [EAU] Le citoyen et l'utilisateur au cœur de la politique de l'eau

PARCOURS de 14H00 – 15H00 – 1 seul choix possible

- [ENERGIE] Économie des contrats de concession gaz et électricité (ATRD, TURPE, redevances, TVA...)
- [ENERGIE] Vers un service public de la performance énergétique de l'habitat de deuxième génération
- [EAU] Création et transfert de la compétence « eaux pluviales »

- [DECHETS] Que penser des nouvelles formes de consignes ?
- [DECHETS] Valorisation organique : la fin des mélanges ?
- [DECHETS] Quelle articulation entre propreté et gestion des déchets ?

PARCOURS de 15H00 – 16H00 – 1 seul choix possible

- [ENERGIE] Comment monter un projet territorial de méthanisation avec les nouvelles règles du jeu ?
- [ENERGIE] Éolien : quelles sont les erreurs juridiques à ne pas commettre ?
- [EAU] Mise en œuvre des Plans territoriaux de lutte contre la pollution plastique dans l'eau

- [DECHETS] Conséquence des Plans Régionaux Déchets
- [DECHETS] Fiscalité déchets : l'essentiel et les évolutions
- [DECHETS] Tri à la source des biodéchets : comment passer à l'acte ?

PARCOURS de 16H00 – 17H00 – 1 seul choix possible

- [ENERGIE] Comment construire une stratégie territoriale solaire ?
- [ENERGIE] Filières REP - Quoi de neuf ?
- [ENERGIE] Rénovation des bâtiments publics : comment accélérer l'action des collectivités ?
- [DECHETS] Gestion des dépôts sauvages
- [EAU] Production d'ENR dans l'eau et l'assainissement
- [DECHETS] Action internationale 1% déchets

OU VISITES TECHNIQUES 14H00 – 17H00 : départ du Palais de la Musique et des Congrès – 1 seul choix possible

Attention, si vous participez aux parcours ci-dessus, vous ne pouvez pas vous inscrire à une visite technique

- [ENERGIE] Fonroche : site de Géothermie profonde, Ecoparc Rhénan
- [DECHETS] Centre de tri Altem et maison du recyclage
- [ENERGIE] Chaufferie biomasse ECO2 Wacken
- [DECHETS] Usine de Valorisation Energétique route du Rohrschollen
- [ENERGIE] Tour Elithis : bâtiment à énergie positive
- [DECHETS] Coopérations locales et environnementales en synergies : Port autonome de Strasbourg – écologie industrielle
- [ENERGIE] Barrage hydroélectrique de Strasbourg
- [EAU] Laboratoire ICUBE : Présentation d'une maquette réseau d'assainissement et inondations en milieu urbain
- [EAU] Station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau

SOIREE DE GALA – Parlement Européen : n° de passeport/CNI et date & lieu de naissance OBLIGATOIRE

- Oui, je participe au dîner de gala
- Non, je ne participe pas au dîner de gala

JOUR 3 – Vendredi 18 Octobre 2019

ATELIERS 08H45 – 10H30 : Transition écologique et attractivité des territoires – 1 seul choix possible

- [ENERGIE] Comment la transition énergétique génère-t-elle des emplois pérennes et des nouvelles recettes pour les collectivités ?
- [DECHETS] Comment la gestion des déchets dynamise l'économie et l'emploi sur les territoires ?
- [EAU] Comment associer eau et monde agricole pour dynamiser son territoire face au changement climatique ?

PLENIERE ET CLOTURE 10H45 – 14H30

- 10H45 : Plénière : Quelles nouvelles relations entre l'Etat et les collectivités ?
- 12H45 : Clôture
- 13h00 : Déjeuner
- 14h30 : Visites Touristiques (1 visite au choix) :
 - Visite guidée en bateau mouche
 - Circuit tourist'éthiques de l'économie sociale et solidaire
 - Circuit #culture tri et visite du musée Tomi Ungerer

FRAIS DE PARTICIPATION

L'inscription au Congrès est personnelle et individuelle, la personne inscrite ne peut pas être remplacée pendant l'événement – prix en euros net de taxe, établissement non assujéti à la TVA

- Tarif ADHERENT 300 €
- Offre Eau ADHERENT : -20% si inscription aux parcours EAU 240 €
- Tarif NON-ADHERENT 500 €
- Offre Eau NON-ADHERENT : -20% si inscription aux parcours EAU 400 €
- 4^{ème} GRATUIT : pour 3 inscriptions payantes de mon organisme GRATUIT

Le tarif d'inscription comprend la participation au 3 journées, les déjeuners et les pauses ainsi que la soirée de gala et les visites techniques & touristiques. Ce tarif est fixe quelle que soit la durée de présence au Congrès.

Le transport et l'hébergement sont aux frais personnels du participant.

MODE DE REGLEMENT

- Par mandat administratif (noter comme libellé « CONGRES2019 »)
- Par chèque, bancaire ou postal, à joindre au bulletin d'inscription à l'ordre d'AMORCE
- Par virement bancaire à l'ordre d'AMORCE – CONGRES 2019 – Nom du participant

Domiciliation : CREDIT COOP LYON PART DIEU
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0134 8433 978
Code BIC : CCOP FRPP XXX // N° SIRET : 347 762 114 000 44

Signature et cachet obligatoire de l'autorité compétente

Fait, le :

à :

Condition de participation :

La date limite d'inscription est fixée au :

mercredi 9 octobre 2019

Toute inscription après la date limite sera surfacturée de 30%.

Toute annulation au congrès doit se faire par écrit à l'adresse email congres@amorce.asso.fr et au plus tard avant le **vendredi 4 octobre**.

Passée cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué et les inscriptions seront facturées. Amorce n'est pas agréée organisme de formation : aucune convention ne pourra être délivrée.

Pour les collectivités/administrations, l'envoi du bon de commande doit se faire impérativement avant **mardi 8 octobre**. Il valide de façon ferme et définitive l'inscription au congrès.

Pour les professionnels, le règlement doit IMPERATIVEMENT être effectué avant le **vendredi 4 octobre**. L'inscription sera définitivement validée et confirmée une fois le règlement reçu. Une facture sera envoyée par le service comptabilité à la réception de l'inscription. Sans paiement reçu ou preuve de virement envoyée, l'accès au Congrès sera refusé.